

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 10 (1918)
Heft: 4

Artikel: L'Alsace-Lorraine et la liberté économique de l'Europe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Conseil fédéral a chargé une commission paritaire de la préparation de toute l'action de secours; elle est composée de représentants des ouvriers et des patrons et a comme président le conseiller d'Etat Mächler, de St-Gall. Une séance a déjà eu lieu, au cours de laquelle on a discuté superficiellement de ce problème si complexe. En principe, les représentants patronaux sont partisans du principe des secours. Des divergences d'opinion existent cependant sur le système à appliquer pour la répartition de ces secours. La situation des caisses de chômage n'est de même pas encore éclaircie.

Il est cependant recommandé aux syndicats de suivre cette importante affaire, de la discuter dans leurs congrès fédératifs et de la mettre à l'ordre du jour dans leurs assemblées. Ce sera un excellent moyen pour eux de coopérer à l'action contre le chômage et de préparer une solution acceptable pour la classe ouvrière. Il faut surtout ne pas oublier que pour les bourgeois, même les mieux intentionnés, le problème du chômage est avant tout théorique, et que, par conséquent, ils ne sauraient l'envisager comme les ouvriers qui en subissent tous les effets.



L'Alsace-Lorraine et la liberté économique de l'Europe

Le *Bulletin de l'Alliance française* du mois de février publie, sous ce titre, un article dû à la plume de M. L. Gallois, professeur à l'université de Paris. Il nous paraît utile de le reproduire, en raison de son ton pondéré et des intéressants renseignements qu'il apporte.

La question de l'Alsace-Lorraine pourrait bien, en fin de compte, être le dernier obstacle à la paix. Dès lors, tout ce qui s'y rattache ne saurait nous laisser indifférent. Certes, quelque soit la solution de ce problème, la Suisse n'y sera pour rien, même si elle s'avisait officiellement de formuler des desiderata. Depuis bientôt quatre ans, nous avons trop vu combien le droit et la liberté ne comptent pas pour les petits peuples économiquement sous la dépendance de leurs voisins, pour ne pas être fixés à ce sujet. Mais il n'est pas moins vrai que l'après-guerre sera fait de problèmes qui se posent actuellement, et que pour être en mesure d'en apprécier la solution, il sera nécessaire d'en connaître les données.

Il en est de même de la navigation sur le Rhin, qui fait partie intégrante du problème de l'Alsace-Lorraine, et qui touche notre vie économique de trop près pour ne pas nous intéresser.

Pour ces raisons, l'article qu'on va lire a retenu notre attention.

* * *

Lorsque la Prusse, en 1871, nous imposa les dures conditions du traité de Francfort, elle croyait bien nous avoir abattus pour longtemps. Condamnée à payer une indemnité de cinq milliards de francs, somme énorme pour l'époque, amputée de trois de ses départements les plus riches, diminuée de 1,600,000 habitants, profondé-

ment humiliée dans son idéal de liberté et de justice, la France devait cesser d'être pour elle un danger. La nouvelle frontière laissait sans défense ce qui nous restait de la Lorraine, les Vosges étaient tournées, le chemin de Paris était ouvert. Il nous fallut, bien en arrière, construire une ligne de défense artificielle appuyée sur les quatre forteresses de Belfort, Epinal, Toul, Verdun. L'Allemagne ne pouvait ignorer, bien qu'elle ait toujours affirmé le contraire, que les populations annexées étaient profondément françaises; mais elle comptait pour les rallier sur son prestige, plus encore peut-être sur la force. En fait, le contact entre la mentalité allemande et la mentalité française a creusé plus profondément encore le fossé qui séparait les Alsaciens-Lorrains de leurs voisins. La jeune génération qui n'avait pas vu la guerre, et qu'on avait tout fait pour façonner dans les écoles allemandes, s'est montrée aussi intransigeante que son aînée. La France s'était remise au travail; elle avait réparé ses forces. La Prusse se rendait compte qu'elle n'avait pas réussi à nous abattre. Mais elle comptait sur ce qu'elle appelait notre démoralisation, elle nous croyait incapables de résister à un nouveau choc. Notre moral a cependant tenu bon, comme a tenu bon notre barrière de l'Est. Si notre sol a été envahi, c'est parce que traîtreusement, au mépris de la parole donnée, contrairement à tout sentiment d'honneur — et jamais l'Allemagne ne se lavera de cette félonie — elle est venue nous attaquer par derrière, décidée cette fois à réparer son erreur de 1871.

I. L'Alsace-Lorraine et les intérêts métallurgiques.

Il est cependant un avantage qu'elle avait tiré de sa conquête, et c'est peut-être celui sur lequel elle comptait le moins. La Lorraine possédait des mines de fer, et lorsque Bismarck, averti par l'ingénieur Hauchecorne, fixa le tracé de la nouvelle frontière, il eut bien soin de nous prendre tout ce qu'il put de cette région minière.

Mais il arriva que la France entreprit des recherches sur le territoire qui lui était resté, et ces recherches aboutirent à un résultat inespéré: les gisements miniers s'étendaient en profondeur bien au delà de la frontière; il suffisait de creuser des puits jusqu'à une profondeur de 300 ou 400 mètres pour en tirer le minerai. Ainsi fut découvert ce qu'on a appelé le bassin de Briey.

Les minerais lorrains étaient trop phosphoreux. Mais à ce moment même, en 1878, un petit ingénieur anglais, Gilchrist Thomas, trouvait le moyen pratique de déphosphorer la fonte pendant l'opération qui la convertit en acier. Du coup ces minerais prirent une énorme valeur.

L'Allemagne se mit à exploiter plus activement son domaine lorrain et fit elle aussi des sondages. Ses maîtres de forges pensèrent qu'il y aurait avantage pour eux à venir s'installer près des gisements miniers et l'on vit s'élever, entre Metz et Thionville, dans la vallée de la Moselle, toute une série d'usines colossales.

On sait l'énorme développement qu'a pris la métallurgie allemande depuis 1871. La production de l'Allemagne en acier dépasse aujourd'hui de plus de moitié celle de l'Angleterre (7,800,000 tonnes pour l'Angleterre, 18,000,000 de tonnes pour l'Allemagne, en 1913). Seuls les Etats-Unis ont une production supérieure (46 millions de tonnes). Or, cette production, l'Allemagne la doit surtout aux minerais lorrains. Sur les 28 millions de tonnes de minerais qu'elle a extraits de son sol en 1913, 21 millions provenaient de la Lorraine annexée. Ces 28 millions de tonnes étaient loin d'ailleurs de suffire à ses besoins qui s'élevaient en 1913 à 60 millions de tonnes. Elle devait importer ce qui lui man-

quait de France, du Luxembourg, de Suède et d'Espagne.

Cette contribution qu'elle est obligée de nous payer, lui paraît aujourd'hui intolérable. L'un de ses buts de guerre, proclamé il y a quelques jours encore par l'assemblée générale des industriels allemands en fer et en acier, est de nous enlever le bassin de Briey et celui de Longwy qui se trouve au voisinage. On y a lu un long mémoire du professeur Kensch affirmant que la question est pour l'Allemagne d'une importance vitale. Ses minerais, même ceux de la Lorraine annexée, s'épuisent rapidement. « L'empire, a-t-il conclu, doit penser dès aujourd'hui à s'assurer définitivement les bassins français. » Et ce n'est pas là seulement l'opinion des métallurgistes. Lorsque Scheidemann parle d'une paix sans annexion, il réserve cependant une petite rectification, sur la frontière lorraine. Cette rectification, c'est la mainmise sur le bassin de Briey. Or, les deux bassins de Briey et de Longwy ont produit ensemble, en 1913, près de 18 millions de tonnes de minerai, et ce chiffre est destiné à être grandement dépassé lorsque le bassin sera en pleine exploitation. La production totale de la France, de l'Algérie et de la Tunisie était en 1913 de 23 millions de tonnes de minerai. Il ne nous en resterait donc que 5 millions de tonnes. La perte du bassin de Briey ne serait pas seulement la ruine de notre métallurgie. Sa conquête par l'Allemagne assurerait sa domination industrielle sur tout le travail européen. Maîtresse du fer et du charbon, qui pourrait désormais lui résister ?

II. Le Rhin et la liberté économique de l'Europe.

Le traité de Francfort a assuré à l'Allemagne un autre avantage. Il lui a donné la maîtrise du Rhin, de Bâle jusqu'à son entrée dans les Pays-Bas. Le Congrès de Vienne, en 1815, avait déclaré libre la navigation du Rhin et la Convention de Mannheim, en 1868, avait renouvelé cette déclaration. Or, la navigation sur le Rhin a fait, elle aussi, depuis 1871, d'énormes progrès. Le tonnage des ports rhénans en aval de Strasbourg qui atteignait déjà, en 1890, le chiffre considérable de 25 millions de tonnes s'est élevé, en 1912, à 83 millions de tonnes.

On sait les grands projets, déjà en voie d'exécution, pour reporter jusqu'à Bâle, même jusqu'au lac de Constance, le point de départ de la navigation du Rhin. On sait la décision récemment prise en Allemagne de creuser un canal à grande section entre le Rhin et le Danube. Ainsi se trouverait prolongée jusqu'à la mer Noire la grande voie fluviale qui s'achève dans la mer du Nord. L'Allemagne ne possède pas les bouches du Rhin, et n'en cache pas sa mauvaise humeur. Mais si, provisoirement, elle respecte l'intégrité de la Hollande, la mainmise, même simplement économique sur la Belgique, lui assurerait la maîtrise du port d'Anvers. Or, Anvers est par les canaux une porte de sortie du Rhin.

Qu'on médite ce passage du mémoire confidentiel adressé le 20 mai 1915 au chancelier de l'Empire par les six grandes associations industrielles de l'Allemagne: « Déjà aujourd'hui, le charbon est un des moyens d'influence politique des plus décisifs. Les Etats neutres industriels sont obligés d'obéir à celui des belligérants qui peut leur assurer leur provision de charbon. » Or, c'est par le Rhin que se déversent aujourd'hui les masses énormes de charbon extraites des mines de Westphalie. La possession par l'Allemagne seule d'une voie d'eau, qui serait l'axe de la Mittel-Europa rêvée, lui assurerait un moyen de domination économique dont il n'est pas besoin de montrer le danger pour la liberté des peuples.

Il n'est pas question d'empêcher l'exécution de cette voie d'eau. Ce qu'il faut, c'est qu'elle ne devienne pas un monopole allemand. L'Alsace est riveraine du Rhin

sur 200 kilomètres, et de la partie du cours du Rhin qui communique le plus facilement avec l'Europe occidentale et la Méditerranée. Dès 1833 était creusé le canal du Rhône au Rhin, aboutissant à Mulhouse et à Strasbourg, et par un embranchement à Huningue au voisinage de Bâle. Ce canal mettait le Rhin en communication avec la Saône et le Rhône et, par la Saône, avec toute le réseau des canaux français. En 1854 s'achevait le canal de la Marne au Rhin qui, par le seuil de Saverne, unissait le bassin du Rhin à ceux de la Moselle et de la Seine. En 1886 venait s'y embrancher le canal des Houillères de Sarrebrück. Tout ce réseau s'est trouvé atrophié le jour où il a été coupé par la frontière. Il prendrait toute sa vitalité si l'Alsace était rendue à la France. Et n'y aurait-il pas un intérêt majeur pour l'Europe à ce que Bâle, ce grand carrefour de routes, fût mis en relations plus faciles avec Lyon et la Méditerranée, à ce que le grand port de Strasbourg pût tirer tout le parti possible des canaux qui le relient à la mer du Nord et à la Manche ?

Dans un livre plein de faits et d'idées qui domine tous les événements présents, M. Vidal de la Blache écrivait récemment: « Toutes les mesures qui pourront être prises pour créer et maintenir des rapports d'un bout à l'autre du continent, pour entretenir un libre jeu d'influences diverses conjureront ce danger — le danger de l'hégémonie allemande — et serviront la liberté commune. Ce continent qu'une digue risquait de barrer au profit d'une seule puissance, nous devons nous efforcer de l'ouvrir aux relations réciproques, de le rendre directement accessible dans toutes ses parties, et de plus en plus perméable. »

La question d'Alsace-Lorraine n'est pas un simple litige entre la France et l'Allemagne; elle n'est pas seulement une question de justice, une satisfaction à donner au droit des peuples; elle intéresse l'Europe tout entière.



Dans les fédérations

Commerce, transports et alimentation. — Une enquête sur les conditions de travail et de salaire des jardiniers a été faite dans dix localités de la Suisse. Selon cette statistique, étaient occupés :

	1913	1917
Jardiniers . . .	503	281
Apprentis . . .	96	89
Manœuvres . . .	213	161
Ouvrières . . .	—	45
	812	576

Le salaire minimum est de 60 ct. pour jardiniers (1913 50 ct.), le salaire maximum de fr. 1.05 (1913 70 ct.), le salaire moyen de 70.29 ct. (1913 55.9 ct.).

Si l'ouvrier a la pension et le logement chez le patron, le salaire minimum est de 40 fr., le salaire maximum 100 fr. par mois, pour travaux de jardinage 50 et 70 fr.

Il est à remarquer que le salaire de ces ouvriers dépend beaucoup de la température.

Le secrétariat de Genève nous adresse son rapport sur l'exercice 1917. Nous en détachons les quelques lignes suivantes: « Les progrès les plus considérables ont été réalisés en 1916, où le chiffre des membres double presque celui de 1915. En 1917, cette augmentation réjouissante semblait vouloir continuer, et nous approchions du moment où le premier mille serait dépassé. Malheureusement ces espérances se sont évaporées. Dès le mois d'avril, une diminution assez sensible se faisait sentir; en octobre, la crise semblait terminée, et en décembre nous avions dépassé à nouveau